

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES (FORMAT DEMATERIALISÉ)

Tous les documents marqués d'un astérisque * sont téléchargeables depuis le site de l'université : <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative>

POUR TOU·TE·S LES ÉTUDIANT·E·S

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), de recensement ou convocation à la JDC : **uniquement pour les étudiants de nationalité française**
- Photographie d'identité en couleur, répondant aux normes indiquées sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619>
- Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), document contenant un QR code
- Imprimé Engagement* (page 9)
- Imprimé Autorisation d'utilisation des données personnelles* (pages 10 à 15)
- Imprimé Autorisation d'inscription d'un·e étudiant·e mineur·e* (si l'étudiant·e est mineur·e) (page 16)

POUR UNE INSCRIPTION EN 1^{RE} ANNÉE

- Pour tous les étudiant·e·s** : relevé de notes ou diplôme du Baccalauréat ou équivalent
- Pour les étudiant·e·s de L1 STAPS et DEUST Métiers de la forme**: imprimé Certificat médical*
- Pour les étudiant·e·s de DEUST Préparateur en pharmacie** : contrat d'alternance

POUR UNE INSCRIPTION EN 2^E ANNÉE OU PLUS

- Diplôme / relevé de notes avec la mention « admis » / attestation de réussite / titre d'accès
 - 2^e année de Licence : 60 ECTS
 - 3^e année de Licence : 120 ECTS
 - 1^{re} année de Master : 180 ECTS
 - 2^e année de Master : 60 ECTS du Master 1
- Pour les étudiant·e·s de STAPS (L2 ou plus) primo-entrant** : imprimé Certificat médical*

POUR LES ÉTUDIANT·E·S BOURSIERS·IERES

- Attestation de bourses du gouvernement français **ou** Notification de bourses sanitaires et sociales (Région Occitanie) pour les cursus paramédicaux

POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN COHABILITÉ (= inscrits en parallèle dans un autre établissement : lycée, DEUST Préparateur en pharmacie, école d'ingénieur...)

- Certificat de scolarité
 - Attestation de paiement des frais d'inscription
- } Remis par l'établissement fréquenté
en parallèle en 2026-2027

POUR LES ÉTUDIANT·E·S DE NATIONALITE ETRANGERE HORS DE L'EEE

- Diplôme donnant accès à la formation, avec traduction certifiée conforme du diplôme
- Passeport
- Pour les étudiant·e·s étrangers·ères de l'EEE n'étant pas passés par Parcoursup** :
 - Pour les étudiants en SCIENCES et STAPS : TCF (niveau B2 minimum) / TEF avec une note minimale de 14 / DELF (B1) / DALF (C1 ou C2)
 - Pour les étudiants en Licence Professorat des écoles : TCF (niveau C1 minimum)
 - Pour les étudiants en PASS et Psychomotricité : TCF (niveau C1 minimum) / DALF (C1)
 - Pour les étudiants en Orthophonie : TCF (C2)